

COMMUNIQUE DE PRESSE

Leader France mobilise les ruralités européennes.

Alors que la Commission européenne a publié un rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale en Europe en février dernier, et que les discussions pour un Pacte rural européen sont en cours avec l'organisation d'une grande conférence cette semaine à Bruxelles, Leader France a mobilisé les réseaux européens du développement rural pour exprimer collectivement les besoins et envies d'Europe des ruralités à travers une contribution commune.

La Direction générale de la politique régionale et urbaine (DG REGIO) de la Commission européenne a publié une analyse approfondie de 350 pages de l'état de la cohésion économique, sociale et territoriale en Europe. Ce rapport, publié tous les trois ans, présente un état des lieux exhaustif dédié à l'évolution des régions en Europe, et en se penchant sur l'impact de la politique de cohésion de l'UE sur les territoires, et plus particulièrement sur les disparités régionales, l'objectif premier de la politique de cohésion étant de favoriser la convergence des niveaux de développement dans l'UE. Un rapport qui pose question aux associations européennes de la ruralité.

Des propositions sur les ruralités jugées « pas suffisantes »

Les représentants des ruralités européennes de 26 pays* réunis dans l'association ELARD (European Leader Association for Rural Développement) se réjouissent du renforcement de la cohésion au sein de l'Union européenne bien que des disparités importantes subsistent, notamment dans les zones rurales. La cohésion économique, sociale et territoriale doit demeurer un objectif politique majeur de l'Union européenne face à la montée des courants eurosceptiques au sein de nombreux Etats Membres.

Cependant, au regard de la place des ruralités en Europe et des enjeux dans la cohésion européenne, les réseaux européens de la ruralité regrettent que la communication n'évoque pas davantage le contexte des territoires ruraux alors que ces derniers représentent un enjeu majeur pour la cohésion territoriale, sans pour autant sous-estimer ceux liés aux territoires urbains.

Les ruralités représentent plus de la moitié du territoire de l'Union européenne et près d'un tiers de sa population en Europe. Valeur refuge à l'occasion de la crise sanitaire de la Covid-19, les territoires ruraux jouent un rôle majeur dans la transition énergétique, écologique et économique européenne.

« Les ruralités ont le droit à leur part d'Europe car elles sont l'Europe des territoires et l'avenir des ruralités passe par une vision à long terme intégrée dans la politique de cohésion européenne. La vision à long terme des zones rurales. » souligne Thibaut Guignard, Président de Leader France et vice-président du réseau européen ELARD. *« A ce titre, il est regrettable que la Commission n'évoque pas les enjeux liés à l'agenda rural européen, à savoir le basculement après 2027 de la politique agricole commune vers la politique de cohésion des mesures de soutien au développement des territoires ruraux. Cet agenda doit dès lors constituer une priorité politique pour la Commission européenne. »*

Des propositions pour une « Europe plus proche des citoyens » et facile d'accès.

Objectif souligné dans ce rapport, les ruralités européennes se réjouissent de la reconnaissance de l'approche intégrée du développement territorial et l'objectif stratégique d'une « Europe plus proche des citoyens » et de leur rôle pour « faire face à la pression exercée sur la démocratie en permettant une plus grande appropriation des politiques européennes. »

« La préconisation de donner la capacité aux territoires d'agir, à travers les approches territoriales comme le programme européen de développement rural LEADER, est une très bonne chose. Depuis 30 ans, LEADER, qui s'appuie sur le développement local mené par les acteurs locaux, est une des principales démarches qui structure démocratiquement le projet européen et assure, depuis 1993, la présence et la visibilité de l'Europe dans chaque commune, dans chaque village d'Europe. Ce programme a d'autant plus de sens en cette période de crise sanitaire liée à la Covid-19 afin de faire face aux impacts économiques, sociaux et sociétaux qu'elle engendre. Les programmes LEADER sont parfaitement adaptés pour accompagner les nouvelles initiatives locales de nos territoires car il est nécessaire d'innover, d'expérimenter, de mettre en œuvre des partenariats entre le secteur public et les acteurs privés. » poursuit Thibaut Guignard

Les ruralités européennes partagent la nécessité de poursuivre la simplification concrète de cette politique au profit notamment des porteurs de projets. Souvent affichée, cette simplification ne trouve pas son application concrète, la plupart du temps victime d'une concurrence entre différentes parties prenantes.

Dans cette perspective, au même titre que les régions européennes, Leader France et ELARD appellent la Commission, mais aussi le Conseil et le Parlement européen en tant que co-législateurs, à initier clairement ce mouvement en simplifiant et stabilisant autant que possible les modalités de mise en œuvre et de gestion. *« Sans une réelle simplification, tout cela ne servirait à rien. Des assouplissements et simplifications sont nécessaires pour une meilleure proportionnalité des exigences en rapport des montants engagés. »* conclue Thibaut Guignard.

**France, Autriche, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Macédoine du Nord, Pologne, Portugal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Roumanie, Bulgarie, Pays-Bas, Luxembourg, Kosovo.*

Contact :

Association Leader France

Mairie de Plœuc-L'Hermitage Place Louis Morel 22 150 Plœuc-L'Hermitage

Tél : 07.85.03.69.77

contact@leaderfrance.fr

www.leaderfrance.fr



LE PROGRAMME LEADER

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural. Créé en 1991 en complémentarité du premier pilier de la PAC afin d'accompagner la transformation et la diversification des zones rurales, il constitue un axe transversal du second pilier. Le programme LEADER, doté d'une enveloppe minimum de 5 % du FEADER, est le seul programme européen dédié à l'accompagnement des projets de développement rural. Il soutient des projets qui s'inscrivent dans une stratégie locale de développement des zones rurales, élaborée et portée par un Groupe d'Action Locale (GAL). Ces groupes peuvent rassembler des acteurs publics (par exemple des élus des collectivités locales) et privés (comme des entreprises, coopératives, ou des associations). Il encourage les acteurs locaux à définir des actions à leur niveau (bottom-up), plutôt qu'en imposant des mesures toutes faites.

LEADER FRANCE

Leader France est la fédération française des territoires ruraux engagés dans le programme européen de développement rural LEADER. Membre de nombreuses instances nationales et européennes, Leader France est un partenaire reconnu sur le programme LEADER et, de manière plus générale, sur la mise en valeur de l'apport des politiques européennes pour les territoires ruraux. Leader France agit pour rassembler l'ensemble des acteurs français engagés dans les programmes européens pour le développement rural afin d'étudier la place des ruralités au sein de l'Union européenne et de faire des propositions pour ruraliser les politiques communautaires.

ELARD

ELARD est une association européenne, dont Leader France assure la vice-présidence, créée pour améliorer la qualité de vie en milieu rural et de maintenir leur population grâce à un développement local durable et intégré. ELARD rassemble des Groupes d'Action Locale engagés à impliquer tous acteurs du développement rural au niveau local. L'association européenne LEADER représente près de 2200 Groupes d'Action Locale et Groupes d'Action Locale Pêche de 26 pays, y compris de pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne mais qui ont adopté et mettent en œuvre la méthodologie LEADER.